



Société Belge des Professeurs de Mathématiques d'expression française, asbl

Campus de l'UMons, Bâtiment 4, Avenue Maistriau 19, B-7000 Mons

Numéro d'entreprise : 421.573.381

Rapport d'activités de la SBPMef pour l'année 2018

1 Réunions et responsabilités

1.1 Réunions du Conseil d'Administration

En 2018, le Conseil d'Administration s'est réuni à cinq reprises : le 22 février à Namur, le 27 mars à Mons, le 06 juin à Liège, le 18 septembre à Namur et le 26 novembre à Nivelles.

1.2 Réunions de l'Assemblée Générale

Deux Assemblées Générales se sont tenues en 2018 :

- le mardi 27 mars dans les locaux de l'UMons,
- le mercredi 29 août à l'Athénée R. Catteau, à Bruxelles.

1.3 Responsables d'activités et de commissions

- Rédacteur en chef de Losanges : V. HENRY
- Responsable du SBPM-Infor : R. GOSSEZ
- Responsable du site Internet : S. VERSPECHT
- Responsables de la page Facebook : V. DE CLERCK, R. GOSSEZ et C. MICHAUX
- Responsable national de l'OMB : M. SEBILLE
- Responsable de la proclamation de l'OMB : J. MIEWIS
- Responsables des épreuves internationales (OMI, EGMO et BxMO) : G. TROES-
SAERT et M. SEBILLE
- Coordinatrice de la section belge du RMT : P. LAMBRECHT
- Responsables de la Commission Congrès : D. DUMONT et N. MIEWIS
- Représentants à la CAPP : J. LAMON et R. SCRÈVE
- Responsable des contacts avec le CIJM : J. LAMON

2 Publications

2.1 Losanges

Éditeur responsable : V. HENRY

2.1.1 Parutions

Les quatre numéros de Losanges de l'année 2018 ont été imprimés chez Antilope-Edipa.

- Losanges n°40, mars 2018, 72 pages
Mise en forme à partir de janvier, dépôt sur le serveur de l'imprimeur fin mars, arrivée au courrier chez les membres à la mi-avril. La troisième de couverture, en quadrichromie, est une page de publicité pour l'UMons, en remerciement des conditions avantageuses d'octroi des locaux du secrétariat.
- Losanges n°41, juin 2018, 72 pages
Mise en forme à partir d'avril, dépôt sur le serveur de l'imprimeur début juin, arrivée chez les membres début juillet. La troisième de couverture, en quadrichromie, est une publicité pour Réjouissiences.
- Losanges n°42, septembre 2018, 72 pages
Mise en forme à partir d'août, dépôt sur le serveur de l'imprimeur fin septembre, arrivée chez les membres à la mi-octobre. La troisième de couverture, en quadrichromie, est une annonce pour le RMT.
- Losanges n°43, décembre 2018, 72 pages
Mise en forme à partir d'octobre, dépôt sur le serveur de l'imprimeur début décembre, arrivée chez les membres début janvier. La troisième de couverture, en quadrichromie, est l'affiche des Olympiades.

2.1.2 Composition du comité de rédaction

La composition du comité de rédaction en 2018 est la suivante :

Benoit BAUDELET, Jean-Marc DESBONNEZ, Pascal DUPONT, Marie-France GUISSARD, Valérie HENRY, Dany LEGRAND, Guy NOËL, Yolande NOËL-ROCH, Philippe TILLEUIL et Sébastien VERSPECHT.

2.1.3 Fonctionnement

De nombreux échanges électroniques entre les membres du comité de rédaction ont eu lieu tout au long de l'année et le comité s'est réuni formellement le 2 août 2018. Le compte-rendu de cette réunion suit.

Compte-rendu de la réunion du comité de rédaction du 2 août 2018

Présents : Jean-Marc DESBONNEZ, Pascal DUPONT, Marie-France GUISSARD, Valérie HENRY, Dany LEGRAND, Guy NOËL, Yolande NOËL-ROCH.

1. Fonctionnement du CR

V. HENRY commence la réunion en s'excusant du manque de réunions physiques ces derniers temps. Les chantiers du Pacte d'Excellence dans lesquels elle est impliquée actuellement l'ont beaucoup accaparée. Néanmoins, grâce au fonctionnement à distance, les différents numéros de Losanges ont pu être produits à temps.

V. HENRY souhaite savoir si des améliorations doivent être apportées quant au fonctionnement pratique du comité de rédaction. Elle s'est récemment rendu compte que D. LEGRAND ne recevait pas les mails adressés à `cr@sbpm.be`. C'est maintenant corrigé. V. HENRY rappelle que tout relecteur est invité à inscrire ses initiales dans le fichier TDM de la Dropbox, pour l'article relu. Cela permet d'avoir une vision globale de l'état d'avancement des relectures.

2. Articles disponibles

Actuellement, 15 pages de Losanges 42 sont prêtes, grâce à J.-M. DESBONNEZ. Il y aura, en plus, un article sur les carpettes rectangulaires du CREM (suite d'un article de L39). On a reçu un *Regard sur* le dernier livre du GEM, par Hugues MASY. C'est très bien écrit mais certains regrettent qu'il n'y ait pas plus d'informations sur le contenu du livre et que l'article de Benoît JADIN dans L40 ne soit pas mentionné. On demande à D. LEGRAND de recontacter l'auteur en ce sens. Un article est arrivé très récemment sur la probabilité de couper la fève dans la Galette des Rois. Il est écrit par Jean-François INGENBLEEK. S'il est accepté, il pourrait figurer dans L42. V. HENRY espère que certains auront le temps de le lire rapidement.

G. NOËL profite de ce point pour rappeler qu'il est dommage que Losanges ne propose pas d'articles à destination des élèves, tel que cela avait été prévu lors de sa conception.

3. Auteurs à solliciter

Pour bien faire, il faudrait quelques articles d'avance pour le numéro de septembre. On examine donc le programme du congrès et on prévoit de contacter différents intervenants susceptibles d'écrire un article rapidement.

4. Rubriques récurrentes

Plusieurs rubriques récurrentes ont actuellement disparu : *Clés pour les Olympiades*, \LaTeX , *Intrus*. V. HENRY pense qu'il serait bien d'en créer de nouvelles, même s'il n'est pas nécessaire qu'il y ait une occurrence dans chaque numéro. Suite à la réflexion de G. NOËL, on propose de créer une rubrique à destination des élèves. V. HENRY en parlera lors de l'AG afin de solliciter des propositions.

5. Brochure Intrus

G. NOËL et Y. NOËL présentent l'état actuel de la brochure interactive dédiée aux Intrus. Elle reprend le contenu de la rubrique parue dans Losanges mais est complétée par des fichiers interactifs que l'utilisateur peut manipuler pour conjecturer, mieux comprendre ou aller plus loin. Le travail accompli est énorme. Le comité est impressionné et félicite les concepteurs. La brochure n'est pas encore prête à être présentée aux membres mais, lorsqu'elle le sera, elle sera mise à disposition des membres sur le site internet.

Losanges 41 a rapporté 600 € en publicité pour le Printemps des Sciences.

2.2 SBPM-Infor

Éditeur responsable : R. GOSSEZ

Le but du SBPM-Infor est de tenir nos membres au courant des activités de la Société ainsi que de la plupart des « rendez-vous » mathématiques organisés en Belgique ou même parfois à l'étranger. Des informations arrivées trop tard pour être publiées dans le bulletin et des rappels de manifestations importantes pour les professeurs sont régulièrement postés sur notre site <http://www.sbpmbelgium.be/> dans la rubrique « Actualités ».

Le nombre de parutions annuelles est de quatre sur base trimestrielle (en 2018 : numéros 188, 189, 190 et 191).

Environ 450 exemplaires de chacun des bulletins ont été envoyés par la poste. Le nombre exact varie en fonction du contenu des bulletins : lorsqu'il s'agit du numéro relatif au congrès ou s'il y a lieu de faire un appel à cotisation ou un rappel pour les retardataires, le bulletin papier est envoyé à un nombre plus important de destinataires.

Les bulletins électroniques e-SBPM-Infor, souvent plus étoffés que leur homologue papier ont été envoyés par e-mail à tous les membres inscrits sur le site de la SBPMef (à peu près 300 personnes). Chacun de ces bulletins est également téléchargeable dans son intégralité sur le site.

2.3 Dossiers pédagogiques

Les dossiers diffusés par la SBPMef en 2018 sont

- S. TROMPLER et G. NOËL, Vers les infiniement petits (n° 7, 2003) ;
- C. VILLERS *et al.*, La démonstration en géométrie plane dans les premières années de l'enseignement secondaire (n° 8, 2003) ;
- C. VILLERS *et al.*, Des démonstrations, à la rencontre des compétences au travers de thèmes (n° 9, 2005) ;
- J. BAIR, J.-C. DELAGARDELLE et V. HENRY, Narrations de recherches, de la théorie à la pratique dans les enseignements secondaire et supérieur (n° 10, 2006) ;

— B. HONCLAIRE, N. LAMBELIN, G. NOËL et Y. NOËL, Enseignons en jouant (n° 11, 2007).

Les dossiers pédagogiques n° 1 à 6, ainsi que le n° 12 sont épuisés. Les versions informatiques de ces dossiers sont disponibles au téléchargement pour les membres en ordre de cotisation.

La SBPMef n'a pas publié de nouveau dossier en 2018.

2.4 Brochures « Olympiades Mathématiques Belges »

Ces brochures contiennent les questions posées lors des trois épreuves de l'OMB, réparties selon les trois catégories, triées selon le genre de matière couverte et classées par ordre de difficulté croissante. Les six premiers tomes, ainsi que le tome 8 (questions 2011-2014), sont épuisés. Les tomes 5 (questions 1999-2002) et 6 (questions 2003-2006) sont disponibles au téléchargement pour les membres en ordre de cotisation. Le tome 7 (questions 2007-2010) est encore disponible. Le tome 9 (questions 2015-2018), réalisé par P. DUPONT est paru en 2018. Il a été imprimé en 1 000 exemplaires qui ont été mis en vente au congrès du mois d'août.

2.5 Brochure « Intrus »

Une brochure électronique AnimIntrus reprenant l'ensemble des rubriques « Intrus » dont la dernière figurait dans le numéro 38 de Losanges a été finalisée en 2018. Elle a été réalisée conjointement par Y. NOËL (pour le contenu) et G. NOËL (pour la partie technique) et inclut des fichiers dynamiques réalisés avec *Apprenti Géomètre* par B. HONCLAIRE pour soutenir la lecture des textes. L'ouvrage sera mis en ligne en 2019.

2.6 Nouvelle brochure « Coin des problèmes »

J. MIEWIS a entrepris de réaliser une brochure reprenant des problèmes publiés dans Math-Jeunes depuis 1979. Il y avait 4 ou 5 problèmes dans chacun des trois premiers numéros de l'année, et des solutions proposées par des élèves dans le quatrième. J. MIEWIS les a classés par genres, et a uniformisé les notations. Un premier tome, reprenant les 36 premiers numéros, a été finalisé en 2018. Les relectures ont été effectuées par N. MIEWIS, D. DUMONT et É. DERIDIAUX. Cette brochure, intéressant principalement les élèves et les enseignants débutants, a été imprimée en 500 exemplaires et mise en vente lors du congrès du mois d'août.

3 Épreuves nationales

3.1 Olympiade Mathématique Belge (OMB)

Responsable : M. SEBILLE

C'est en 1976, à l'initiative de F. BUEKENHOUT, de l'Université Libre de Bruxelles, que la SBPMef a créé une épreuve annuelle : l'Olympiade Mathématique Belge (OMB). Elle est ouverte à tous les élèves de l'enseignement secondaire francophone belge ou luxembourgeois (tous réseaux, tous niveaux). Dès 1977, elle se subdivise en deux catégories : Mini et Maxi, respectivement réservées aux élèves des trois classes inférieures et des trois classes supérieures de l'enseignement secondaire. En 1996, elle est subdivisée en trois catégories : miNi, miDi et maXi, destinées respectivement aux élèves des 1^{er}, 2^e et 3^e degrés de l'enseignement secondaire.

En 2018, 26 001 élèves (12 697 en miNi, 7 009 en miDi et 6 295 en maXi) ont participé à l'épreuve éliminatoire le 17 janvier dans les 333 écoles où ils étaient scolarisés. Ensuite, le 15 février, 2 332 d'entre eux ont participé à la demi-finale dans les dix centres régionaux. La finale de la 43^e édition de l'OMB a eu lieu dans les locaux de l'Université de Namur le 18 avril. Elle a réuni 111 concurrents (40 en miNi, 36 en miDi et 35 en maXi).

La proclamation des résultats de l'Olympiade s'est déroulée le 5 mai dans les locaux de l'Université de Louvain-la-Neuve. Elle a été précédée d'une conférence du professeur Tom CLAEYS, Professeur au Département de mathématique de l'UCL. Il nous a parlé « Des pavages par dominos jusqu'au phénomène du cercle arctique, le tout par hasard ! »

En catégorie miNi, ont obtenu un premier prix Diego TORRES TEJEDA du Centre Scolaire St-Michel à Etterbeek et Lucien COCHÉ de la Communauté Scolaire Ste-Marie à Namur. En catégorie miDi, le premier prix est revenu à Daniel CORTILD du Centre Scolaire St-Michel à Etterbeek. En catégorie maXi, le premier prix est attribué à Marie PEETERS, élève au Jury central.

Les prix offerts aux lauréats ont été achetés notamment grâce à un subside accordé par Madame F. LAANAN, d'autres sont offerts par les nombreux sponsors qui soutiennent l'OMB.

D'autres informations sur l'OMB peuvent être obtenues en consultant le site de la SBPMef (omb.sbp.m.be).

3.2 Rallye Mathématiques Transalpin (RMT), section Belgique francophone

Coordinatrice : P. LAMBRECHT

Le RMT est un concours collectif international de résolution de problèmes mathématiques organisé jusqu'en 4^e année du secondaire. En Belgique, le concours est organisé pour les

quatre dernières années du primaire et les deux premières années du secondaire dans toutes les écoles qui le souhaitent.

Le Rallye Mathématique Transalpin a été organisé pour la 14^e année consécutive en Belgique au cours de l'année 2018 (26^e édition pour le RMT). Au cours de l'année scolaire 2018, cette activité a concerné 95 classes et leurs enseignants. Trois classes pour chacune des huit catégories sont sélectionnées pour la finale.

La 14^e finale belge du RMT a eu lieu le mardi 29 mai 2018 sur le campus de Nivelles de la HE2B avec le soutien du CREM. Le jury de la finale a bénéficié de la présence de plusieurs membres du CA de la SBPMef.

Le comité RMT s'est réuni régulièrement en 2018 avec notamment pour objectif d'organiser cette 14^e édition, de mettre au point ou analyser des problèmes et de discuter de l'aménagement du site pour l'édition suivante. Deux séances de correction des problèmes (épreuve 1 et épreuve 2) ont également été organisées le 21 février et le 25 avril 2018 au CREM (Nivelles).

Le comité est constitué comme suit :

- coordinatrice : P. LAMBRECHT
- vice-coordinatrice : S. VANSIMPSEN
- secrétaire : I. WETTENDORFF
- trésorière : C. GÉRON
- membres : J. FANUEL et G. PLIEZ

Ce dernier gère le site du RMT (<http://rmt.crem.be>)

En juin 2018, S. VANSIMPSEN a souhaité se retirer – J. FANUEL a dès lors accepté de reprendre son poste de vice-coordinatrice – et S. DI EMIDIO est entré dans le comité. Il y est secrétaire adjoint.

Le comité s'est à nouveau attaché à renforcer la publicité pour la 27^e édition. Pour cela, il a notamment eu le soutien de la SBPMef qui a permis l'insertion des flyers et affiches dans les mallettes lors de son congrès, ainsi que dans les envois postaux gérés par C. CARRUANA.

4 Épreuves internationales

4.1 Stages de préparation aux compétitions internationales

Responsable : G. TROESSAERT

La préparation et la sélection des étudiants francophones sont effectuées depuis de nombreuses années par la SBPMef. Les étudiants ayant obtenu les meilleurs résultats lors de la finale miDi de l'Olympiade Mathématique Belge (OMB) sont invités à participer à des stages de préparation se déroulant au domaine de la Marlagne à Wépion. Durant ces stages (six ou sept week-ends par an pendant au moins deux ans), les étudiants reçoivent une formation théorique complémentaire portant sur les sujets de mathématique

élémentaire qui ne sont pas au programme de notre enseignement secondaire. Ces stages donnent aux étudiants l'opportunité de se frotter à des problèmes dont la difficulté est nettement plus élevée que celle des problèmes qu'ils peuvent rencontrer dans leurs études ou même lors de notre olympiade mathématique nationale. Une série de tests permet de sélectionner les trois meilleurs étudiants qui auront la chance de participer à l'OMI. Une procédure de sélection semblable est appliquée au nord du pays. La Belgique aligne donc les trois meilleurs étudiants francophones et les trois meilleurs étudiants néerlandophones. Depuis 2003, un stage de préparation commun est organisé. Il permet aux étudiants des deux communautés de se rencontrer avant le voyage, de souder les deux composantes linguistiques et ainsi donner à notre équipe une identité nationale. L'énorme travail de préparation de nos représentants est assuré bénévolement.

Cette année, sept week-ends de préparation ont été organisés à la Marlagne à Wépion : 13-14 janvier 2018, 3-4 février 2018, 17-18 mars 2018, 28-29 avril 2018, 23-24 juin 2018, 6-7 octobre 2018, 24-25 novembre 2018 (organisation : N. RADU, B. BAUDELET et G. TROESSAERT).

Dix-huit enseignants bénévoles se sont impliqués dans ce projet en 2018, il s'agit de B. BAUDELET, C. BODART, H.-P. BUI, P. DUPONT, N. FRANCO, D. GALANT, X. GONZE, X. HAINAUT, B. LEGAT, J.-F. MACQ, J. Mulpas, Ph. NIEDERKORN, L. NINOVE, C. PILATTE, N. RADU, M. SEBILLE, F. STAELENS et G. TROESSAERT.

Vingt-trois étudiants issus de quatrième, cinquième et sixième années répartis en deux groupes (première ou deuxième – voire troisième – année de participation) ont participé à ces stages.

Les samedis 28 avril et 6 octobre, ainsi que le week-end des 24-25 novembre, une dizaine d'élèves de deuxième et troisième année ont rejoint les élèves plus âgés pour participer à des activités de sensibilisation et d'introduction à la résolution de problèmes en mathématiques. L'équipe des enseignants était composée de B. BAUDELET, J. LAMON et L. NINOVE (organisation : B. BAUDELET).

4.2 Olympiade Mathématique Internationale (OMI)

Responsable : G. TROESSAERT

La 59^e Olympiade Mathématique Internationale (OMI) s'est tenue à Cluj-Napoca en Roumanie du 03 au 14 juillet 2018. Un total de 594 étudiants représentant 107 pays ont participé à l'épreuve. Peuvent participer à l'OMI, les étudiants n'ayant pas encore entamé l'enseignement supérieur. Chaque pays peut présenter six concurrents au maximum. Étant donné l'énorme prestige de cette compétition, le choix des participants est toujours le résultat d'une sélection nationale très sévère. La délégation officielle d'un pays comprend un leader, un deputy leader et six étudiants. L'épreuve proprement dite se déroule en deux jours et consiste en la résolution de deux fois trois problèmes sélectionnés par l'ensemble des leaders qui constituent le jury de l'Olympiade. Chaque problème vaut 7 points, la note maximale pouvant être obtenue par chaque concurrent est dès lors 42. Les

copies des étudiants sont défendues par les leader et deputy leader de l'équipe devant un groupe de mathématiciens du pays organisateur (coordination). Les coordinateurs et le leader s'entendent sur le nombre de points à attribuer à chaque copie en suivant des règles très strictes définies dans le « marking scheme ». La procédure appliquée permet une évaluation stable et précise. Quand la correction est terminée, le jury approuve les résultats et fixe les seuils d'attribution des médailles selon une procédure très précise. Il attribue d'éventuels prix spéciaux récompensant des solutions particulièrement originales. Les médailles sont remises aux lauréats lors de la cérémonie de clôture.

Les fonctions de leader et de deputy leader sont partagées entre les deux communautés. Actuellement, le leader est B. WINDELS (néerlandophone) et le deputy leader Ph. NIEDERKORN (francophone). Suivant la tradition, la Belgique aligne une équipe composée de trois étudiants néerlandophones et de trois étudiants francophones. Les étudiants néerlandophones sont sélectionnés sur base des résultats à la Vlaamse Wiskunde Olympiade. Les étudiants francophones sont sélectionnés sur base des résultats à l'Olympiade Mathématique Belge, à l'Olympiade du Benelux et après une préparation spécifique.

La présélection des étudiants et l'organisation générale de la préparation ont été assurées par G. TROESSAERT et N. RADU, tandis que la sélection des participants à l'OMI 2018 a été effectuée par Ph. NIEDERKORN qui a accompagné les étudiants à l'étranger.

Les dépenses relatives aux différentes activités ont été prises en charge par la SBPMef grâce à un subside octroyé par le cabinet de Madame M.-M. SCHYNS, ministre de l'Enseignement obligatoire. L'hébergement de l'équipe belge à Cluj-Napoca a été pris en charge par les organisateurs.

L'équipe belge était composée de six étudiants et deux accompagnateurs. Les trois étudiants francophones étaient : D. CORTILD, S. LEMAL et M. PEETERS.

Les seuils d'attribution des médailles sont définis comme suit : la moitié des participants au plus sont médaillés. Parmi les médaillés, un tiers au plus obtiennent une médaille d'argent et un sixième au plus une médaille d'or. Une mention honorable est accordée au concurrent non médaillé ayant obtenu le maximum à une question au moins.

S. LEMAL et M. PEETERS ont obtenu une médaille de bronze. La Belgique se classe en 47^e position sur 107 dans le classement par pays.

De nombreuses informations supplémentaires concernant l'OMI 2018, en particulier les résultats de tous les participants et les statistiques, peuvent être obtenues en consultant le site officiel de l'IMO www.imo-official.org.

4.3 European Girl's Mathematical Olympiad (EGMO)

Responsable : M. SEBILLE

La septième édition de l'European Girl's Mathematical Olympiad s'est tenue à Florence (Italie) du 09 au 15 avril 2018. Il s'agit d'une olympiade mathématique comparable à l'Olympiade Mathématique Internationale réservée aux jeunes filles des pays européens.

Interpellés par le faible pourcentage de demoiselles participant aux différentes compétitions mathématiques internationales et en particulier à l'Olympiade Mathématique Internationale, les initiateurs du projet ont voulu organiser une épreuve d'un niveau comparable à l'OMI afin d'inciter les jeunes filles à s'intéresser aux compétitions mathématiques. Cette année, 195 étudiantes issues de 52 pays (dont 36 pays officiellement européens) ont participé à ce concours. Peuvent participer à cette épreuve, les étudiantes n'ayant pas encore entamé l'enseignement supérieur.

Chaque pays peut présenter quatre concurrentes au maximum. La délégation officielle d'un pays comprend deux leaders et quatre étudiantes. L'épreuve proprement dite consiste en la résolution de six problèmes (trois par jour de compétition) sélectionnés par l'ensemble des leaders, ceux-ci constituent le jury de l'EGMO. Chaque problème vaut 7 points, la note maximale pouvant être obtenue par chaque concurrente est dès lors 42. Les copies des étudiantes sont évaluées par le jury. Quand la correction est terminée, le jury approuve les résultats et fixe les seuils d'attribution des médailles selon une procédure très précise. Les médailles sont remises aux lauréats lors de la cérémonie de clôture.

L'équipe qui représentait la Belgique était composée de quatre étudiantes francophones : S. CASAVECCHIA, J. KIM, T. LAMBERT et M. PEETERS. Elles étaient encadrées par M. SEBILLE et J. MULPAS.

Les étudiantes francophones ont été sélectionnées parmi les meilleures participantes à l'Olympiade Mathématique Belge.

Les dépenses relatives à l'hébergement des étudiantes et des professeurs durant les stages de préparation, les frais de déplacement des professeurs, les frais administratifs ont été pris en charge par la Fédération Wallonie-Bruxelles dans le cadre global de la préparation à l'OMI, sur intervention de Madame M.-M. SCHYNS, ministre de l'Enseignement obligatoire et par la SBPMef. L'hébergement de l'équipe belge à Florence a été pris en charge par les organisateurs. Un subside octroyé par Madame I. SIMONIS, Ministre de la Promotion sociale, de la Jeunesse, des Droits des femmes et de l'Égalité des chances a permis de financer le déplacement des concurrentes.

Il est à noter que l'imposant travail de préparation aux compétitions mathématiques internationales, la sélection ainsi que toute la préparation administrative sont pris en charge par des bénévoles.

Le niveau de l'épreuve était élevé. M. PEETERS termine à la 62^e place de la compétition, S. CASAVECCHIA à la 139^e, J. KIM à la 147^e et T. LAMBERT à la 165^e. S. CASAVECCHIA a obtenu une mention honorable et Marie PEETERS une médaille de bronze. La Belgique se classe à la 34^e place sur 52.

Les résultats complets ainsi que toutes les informations sur l'EGMO 2018 peuvent être obtenus en consultant le site <https://www.egmo.org>.

4.4 Olympiade Mathématique du Benelux (BxMO)

Responsable : G. TROESSAERT

La dixième édition de l'Olympiade Mathématique du Benelux s'est tenue à Mersch (Luxembourg) du 27 au 29 avril 2018. Il s'agit d'une olympiade mathématique comparable à l'Olympiade Mathématique Internationale réservée aux étudiants de l'enseignement secondaire de Belgique, des Pays-Bas et du Luxembourg. Pour célébrer cette dixième édition, trois pays supplémentaires (la France, l'Irlande et la Suisse) étaient également invités.

Peuvent participer à cette épreuve les étudiants n'ayant pas encore entamé l'enseignement supérieur. Chaque pays peut présenter dix concurrents au maximum. La délégation officielle d'un pays comprend trois leaders et dix étudiants. L'épreuve proprement dite se déroule en un jour et consiste en la résolution de quatre problèmes sélectionnés par l'ensemble des leaders qui constituent le jury de l'Olympiade. Chaque problème vaut 7 points, la note maximale pouvant être obtenue par chaque concurrent est dès lors 28. Les copies des étudiants sont évaluées par le jury, les solutions sont notées sur base d'une coordination, comme à l'OMI. Quand la correction est terminée, le jury approuve les résultats et fixe les seuils d'attribution des médailles selon une procédure très précise. Les médailles sont remises aux lauréats lors de la cérémonie de clôture.

Les fonctions de leader sont partagées entre les deux communautés. L'équipe était cette année composée d'un leader néerlandophone et de deux leaders francophones (N. RADU et H.-P. BUI).

Suivant la tradition, la Belgique aligne une équipe composée en parts égales d'étudiants néerlandophones et francophones. Les étudiants néerlandophones sont sélectionnés sur base des résultats à la Vlaamse Wiskunde Olympiade. Les étudiants francophones sont sélectionnés sur base des résultats à l'Olympiade Mathématique Belge et d'un test de sélection. Les étudiants ont suivi la préparation à l'OMI. Les cinq étudiants francophones étaient : D. CORTILD, B. DUBUS, J. KIM, M. PEETERS et B. PLOUMHANS. M. PEETERS a réalisé le meilleur résultat parmi les étudiants du Benelux et obtenu une médaille d'or, D. CORTILD a reçu une médaille d'argent, B. PLOUMHANS et B. DUBUS ont obtenu une médaille de bronze, et J. KIM a obtenu une mention honorable. La Belgique obtient le deuxième meilleur résultat des pays du Benelux, juste derrière les Pays-Bas.

Les dépenses relatives aux déplacements des concurrents ont été prises en charge par la SBPMEf grâce à un subside octroyé par le cabinet de Madame M.-M. SCHYNS, ministre de l'Enseignement obligatoire.

Plus de détails concernant les résultats peuvent être obtenus en consultant le site www.bxmo.org.

4.5 American Invitational Mathematics Examination (AIME)

Responsable : G. TROESSAERT

L'organisation de l'AIME est devenue vraiment trop compliquée au vu de la rapidité de la circulation de l'information sur internet et via les réseaux sociaux. G. TROESSAERT n'a pas de solution pour continuer à l'organiser dans des conditions raisonnables, d'autant plus qu'elle se résumait souvent à une compétition entre les étudiants de Wépion. L'organisation de l'AIME est donc abandonnée.

5 Congrès

Présidente de la Commission Congrès : D. DUMONT (avec la collaboration de N. MIEWIS)

Membres : D. DUMONT, É. DERIDIAUX, D. FOUCART, É. HEJDROWSKI, D. LEGRAND, J. MIEWIS, N. MIEWIS et M. SEBILLE. Cette équipe œuvre tout au long de l'année pour organiser les trois journées traditionnelles de la fin du mois d'août.

Le 44^e Congrès des Professeurs de Mathématique d'expression française, sur le thème « Mathématique et citoyenneté », s'est tenu à l'Athénée Robert Catteau à Bruxelles, du 28 au 30 août 2018.

Tous nos remerciements vont à Madame E. GOTTO, préfète de l'établissement.

Le congrès de Bruxelles 2018 s'est révélé très riche. Les trois conférences plénières ont interpellé de nombreux participants. La première, consacrée au « Badminton et Probabilités », était assurée par Monsieur Davy PAINDAVEINE, la deuxième sur « Les algorithmes qui nous gouvernent » par Monsieur Jean-Jaques QUISQUATER et la troisième parlant de « Une seule géométrie » nous a été présentée par Monsieur Jean-Paul DOIGNON. La quarantaine d'exposés et d'ateliers, de bonne qualité, ainsi que les contacts informels à propos des pratiques professionnelles ont permis aux participants de repartir satisfaits.

Tous nos remerciements vont à Madame la Ministre Marie-Martine SCHYNS qui a pris la parole lors de notre brève séance académique et qui a accepté de partager notre apéritif.

Nous avons eu un congrès résolument tourné vers la pratique, vers le quotidien des enseignants tant du fondamental que du secondaire, tous types confondus : général, qualifiant, professionnel, ...

Ce congrès accueillait également deux représentants officiels de l'APMEP, un représentant officiel de Tunisie et une vingtaine de collègues français, conférenciers et/ou « simples » participants. Notons que c'est un subside de Monsieur le Ministre J.-C. MARCOURT, Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et des Médias à la FWB, qui a financé l'accueil des représentants étrangers. Ce même subside a également couvert la gratuité accordée aux étudiants des Hautes Écoles pour l'inscription au congrès.

Le détail de chaque atelier et conférence se trouve dans la brochure congrès « Mathématique et Citoyenneté ».

Comme lors de nos précédents Congrès, la participation aux activités a été reconnue comme journée de formation inter réseaux par l’Institut de la Formation en cours de Carrière : 60 enseignants se sont donc inscrits via l’IFC. Nous sommes aussi très heureux de constater la présence de la plupart des inspecteurs de mathématiques ainsi que de conseillers pédagogiques des réseaux.

Enfin, n’oublions pas non plus la richesse culturelle qu’une telle manifestation revêt, notamment avec la découverte du Palais du Coudenberg.

Bilan « chiffré » :

- 205 participants inscrits et présents,
- 23 étudiants de hautes écoles présents,
- 105 repas le 28/8, 135 le 29/8 et 100 le 30/8,
- 35 participants au banquet,
- 42 participants à la visite du Palais du Coudenberg,
- 12 stands « éditeurs ».

6 Relations avec d’autres associations

6.1 Coordination des Associations Pluralistes de Professeurs (CAPP)

La SBPMef est membre de la CAPP depuis la fondation de celle-ci. La CAPP regroupe plusieurs associations de professeurs de la Belgique francophone, elle propose une revue de presse sur son site et développe différents projets. Chaque année, la CAPP participe activement au Salon de l’Éducation. En 2018, la SBPMef n’y a pas participé activement.

6.2 Relations avec la Vlaamse Vereniging voor WiskundeLeraars (VVWL)

É. DERIDIAUX, qui est également membre de la VVWL, s’est rendu le 24 février 2018 à Gand à l’assemblée générale de nos collègues néerlandophones. La partie statutaire de l’AG a été précédée par une étude du professeur Jean-Marie DENDONCKER de la cardioïde et sa réalisation en « 3D-printing » et par un exposé du professeur André PIENS traitant de l’histoire des mathématiques au siècle précédent.

6.3 Relations avec l'APMEP

La SBPMef entretient une relation privilégiée avec l'Association des Professeurs de Mathématiques de l'Enseignement Public (APMEP) en France. Chaque année, la SBPMef invite deux représentants de l'APMEP au Congrès annuel du mois d'août et nombreux sont nos collègues français qui y participent chaque année.

Des membres du CA de la SBPMef ont participé aux Journées Nationales de l'APMEP qui se sont déroulées à Bordeaux du 20 au 23 octobre 2018 sur le thème « Les racines du vingt ». V. HENRY et M.-F. GUISSARD y ont représenté la SBPMef et ont rédigé un compte-rendu de ces journées dans Losanges n° 43. C. CARRUANA y a tenu le stand de la SBPMef. Une réunion de la FFAEM (section 6.5) s'est tenue lors de ces journées.

6.4 Relations avec le CIJM

J. LAMON représente la SBPMef au CIJM. À ce titre, elle s'est rendue à Paris pour participer à l'AG et au CA du 20 janvier, ainsi qu'au CA du 08 novembre.

Elle a aussi animé un stand « Jeux mathématiques belges » au salon « Culture et Jeux Mathématiques » de Paris du 24 au 27 mai 2018.

Elle a animé un stand « Jeux mathématiques » lors des dimanches ludiques du Vauxhall (Parc de Bruxelles) le 19 août 2018, ainsi qu'un stand « Jeux mathématiques » au Brussels Games Festival du 24 au 26 août 2018.

Elle a également participé avec le CIJM à l'animation du stand « Jeux Mathématiques » à Paris pour la journée Tangente le 2 décembre 2018.

Lors de ces différentes manifestations, J. LAMON donne des informations sur la SBPMef, place une affiche du Congrès, diffuse des questions d'Olympiades.

6.5 Fédération Francophone des Associations pour l'Enseignement des Mathématiques (FFAEM)

À l'initiative de l'APMEP, des contacts ont été pris avec diverses associations de professeurs de mathématiques francophones avec pour objectif de créer une Fédération. La FFAEM a été fondée lors d'une réunion organisée par la SBPMef les 19 et 20 mars 2016 à Nivelles.

Le premier bureau exécutif, désigné au sein du Conseil de la Fédération, a été constitué par les représentants des quatre associations fondatrices. En voici la composition :

- Président : M. FRÉCHET
- Vice-président : T. CHARRADA
- Trésorière : V. HENRY
- Secrétaire : S. KEBBOUCHE

En 2018, l'APAMS, l'association du Sénégal est devenue membre adhérent.

Une réunion s'est tenue le 29 août à Bruxelles, lors du congrès de la SBPMef, une deuxième le 22 octobre 2018 lors des Journées nationales de l'APMEP à Bordeaux, et une dernière le 17 décembre 2018 à Hammamet.

D. LEGRAND et M.-F. GUISSARD ont représenté la SBPMef aux Journées Nationales de l'ATSM qui se sont déroulées du 16 au 19 décembre à Hammamet sur le thème « L'enseignement des mathématiques au carrefour des changements ». Elles y ont proposé chacune un atelier (D. LEGRAND y a présenté un atelier intitulé « L'enseignement de la géométrie analytique de l'espace » et M.-F. GUISSARD un atelier intitulé « Figures en évolution »). Elles ont présenté lors de la réunion de la FFAEM une vidéo réalisée par V. HENRY (sur base d'un premier jet de J. LAMON) sur le thème de l'enseignement par compétences.

Les documents officiels nécessaires pour la mise en route de nombreuses actions de la fédération sont à présent disponibles.

6.6 Relations avec d'autres associations pédagogiques

En 2018, les contacts étroits que la SBPMef entretient avec des structures ou des associations pédagogiques étrangères se sont poursuivis, notamment avec la République et Canton du Jura en Suisse.

Depuis de nombreuses années, la SBPMef est heureuse d'accueillir à son congrès annuel des collègues étrangers venant participer aux travaux et discussions lors de ces journées de rencontres et d'échanges d'idées.

7 Communication

7.1 Site de la SBPMef

Responsable du site : S. VERSPECHT

Des avis et informations en relation avec des activités mathématiques qui ont lieu en Belgique ou à l'étranger, sont postés très régulièrement sur le site et sur la page Facebook de la SBPMef. Les membres de la Société qui le désirent peuvent suggérer des annonces. Il suffit qu'ils en fassent la demande auprès de notre secrétariat.

Le site contient également des informations relatives au fonctionnement de la SBPMef, à ses congrès annuels et aux procédures d'affiliation ainsi qu'un certain nombre de publications directement consultables en ligne. Il est conseillé aux membres de s'inscrire en ligne via le site, pour bénéficier de certains envois automatiques (comme le bulletin SBPM-Infor), par mail.

7.2 Page Facebook de la SBPMef

Responsables : V. DE CLERCK, R. GOSSEZ et C. MICHAUX

R. GOSSEZ y place les informations du SBPM-Infor, mais aussi d'autres informations intéressantes qui lui parviennent au jour le jour et qui seraient souvent dépassées si elle attendait de les insérer dans le SBPM-Infor suivant. Elle les distille au fur et à mesure, sans donner tous les détails, mais en indiquant le lien qui renvoie sur la page correspondante du site, contribuant ainsi à augmenter la fréquentation du site. C. MICHAUX alimente également la page.

On y place aussi la table des matières de Losanges, mais c'est le site de la SBPMef qui reste la référence pour les informations qui la concernent.

8 Gestion administrative

C. CARRUANA, personnel APE de la SBPMef, se charge de la gestion administrative et du secrétariat de toutes les activités organisées par la SBPMef. Elle gère les expéditions de toutes les revues. Elle participe à l'organisation du congrès, s'occupe plus particulièrement de la gestion des inscriptions, de la préparation des documents et de l'accueil sur place.

Elle s'occupe aussi de l'organisation de l'OMB (gestion des expéditions des questionnaires dans les écoles, liaison administrative entre les différents secrétaires régionaux, organisation pratique de la proclamation), ainsi que de l'expédition du courrier relatif au RMT.

Elle prend en charge toute la gestion administrative des questions relatives aux membres et aux abonnements aux différentes revues, ainsi que la gestion comptable journalière (tenue des extraits de compte, vérifications, factures, ...) et des relations avec les différentes sociétés commerciales (imprimeurs, poste, banques, ...).

9 Remerciements

La SBPMef ne pourrait continuer à organiser et soutenir toutes les activités mentionnées dans ce rapport sans la contribution des nombreux bénévoles qui s'investissent tout au long de l'année.

La Société tient à remercier également toutes les organisations qui la soutiennent, en lui octroyant des moyens financiers ou des facilités logistiques. Les remerciements vont notamment à la Fédération Wallonie-Bruxelles et Innoviris pour leur soutien financier, ainsi qu'aux différents sponsors pour leur contribution à l'organisation de nombreux événements.

V. HENRY,
Présidente

M.-F. GUISSARD,
Secrétaire